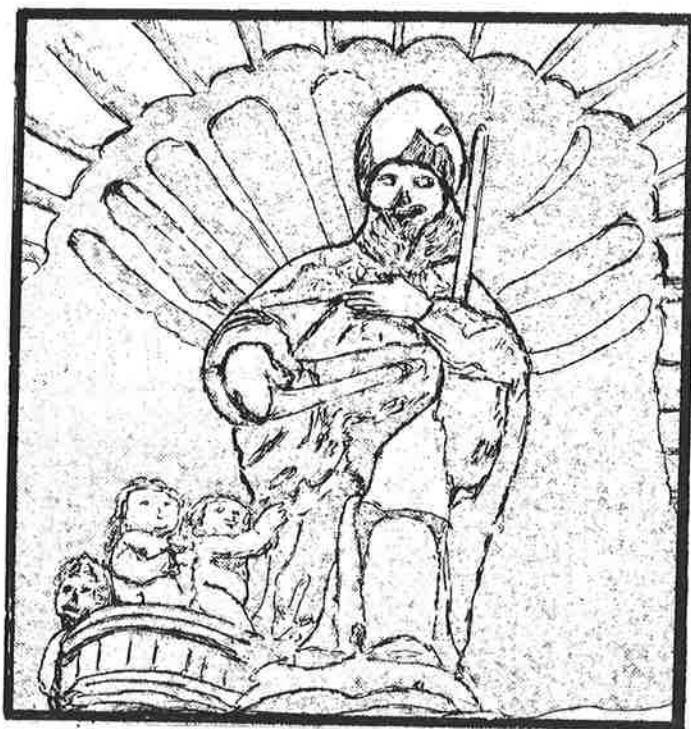


La Chapelle Saint Nicolas
Revenue
La Chapelle Saint Mathieu.



Notice Historique

Octobre 87

AVANT-PROPOS

En juillet 1985, des représentants de :

- la "Municipalité de Sainte-Marie-Aux-Mines",
- la "Société pour la conservation des Monuments Historiques d'Alsace",
- l'"Association ; des Paysages, des Hommes, des Traditions", effectuaient un tour de ville et des environs pour y répertorier les monuments remarquables, publics ou privés.

La chapelle Saint-Mathieu ne fut pas oubliée. On déplora son état de délabrement avancé, et comme les moyens financiers manquaient pour restaurer le bâtiment, on envisagea avec regret l'éventualité de le démolir si aucune autre solution n'était trouvée rapidement.

Au cours d'une deuxième visite limitée à Fertrupt et à St-Pierre-sur-l'Hâte fin septembre de la même année, le président de P.H.T. promit de réfléchir à la possibilité de sauver St-Mathieu et provoqua à ce sujet une réunion du bureau élargi du Conseil d'Administration de l'association.

Les personnes présentes à l'école d'Echery le 05 décembre 1985 proposèrent alors de sensibiliser l'opinion publique et de faire appel à une équipe de bénévoles, comme celle qui était en train de rénover la chapelle de Fertrupt.

Il importait de trouver les fonds et les bras nécessaires à une restauration éventuelle de l'édifice.

Après avoir effectué des recherches dans les archives de la paroisse Ste-Madeleine en décembre 1985 et janvier 1986, je disposais de suffisamment de matériaux pour écrire un article historique concernant la chapelle St-Mathieu.

Cet article publié en deux fois par le journal l'"Alsace" dans ses éditions des 6 et 7 février 1986 constituait un appel à toutes celles et à tous ceux qui voudraient aider l'association à mener à bien l'immense tâche du sauvetage de l'édifice religieux, les invitant à se réunir pour une première prise de contact le 13.02 à 20 h au restaurant Perrin-Lemaire.

Une bonne vingtaine de personnes assistèrent à la première réunion et autant à la deuxième au restaurant Terminus le 24.02.

Il fut alors décidé que :

- P.H.T. demanderait au CONSEIL DE FABRIQUE de l'EGLISE SAINTE MADELEINE, propriétaire de la chapelle d'être mandaté par lui pour entreprendre des travaux de restauration de l'édifice (1),

. le Conseil de Fabrique devenant ainsi MAITRE D'OUVRAGE,

et

. l'association des P.H.T. MAITRE D'OEUVRE,

- P.H.T. mandaterait à son tour une équipe de bénévoles constituée en son sein pour effectuer (2) (3) les travaux,

assurerais les bénévoles,

lancerait une souscription destinée à couvrir les frais de restauration,

ouvrirait un compte spécifique à la C.M.D.P. de Sainte-Marie-Aux-Mines pour recevoir les fonds destinés aux travaux de réfection de la chapelle,

entreprendrait toutes les démarches administratives en vue de permettre un démarrage rapide des travaux.

Ces derniers purent commencer dès avril 1986. Grâce à la générosité des Sainte-Mariens, à l'enthousiasme des bénévoles et à la compétence des spécialistes, l'extérieur de la chapelle était restauré fin octobre.

Les travaux intérieurs sont en cours depuis mars 1987.

Au moment où la "Société pour la conservation des Monuments Historiques d'Alsace" organise sa journée "Portes Ouvertes" dont une visite de Saint-Mathieu, il m'a semblé utile de publier le présent cahier qui permettra de faire connaître

- à nos concitoyens ainsi qu'à

- nos hôtes de passage ce dimanche,

. les grandes lignes du passé de la chapelle et,
. la volonté d'une vallée de conserver son patrimoine.



A Sainte-Marie-Aux-Mines,
le 20 septembre 1987

J.P. PATRIS

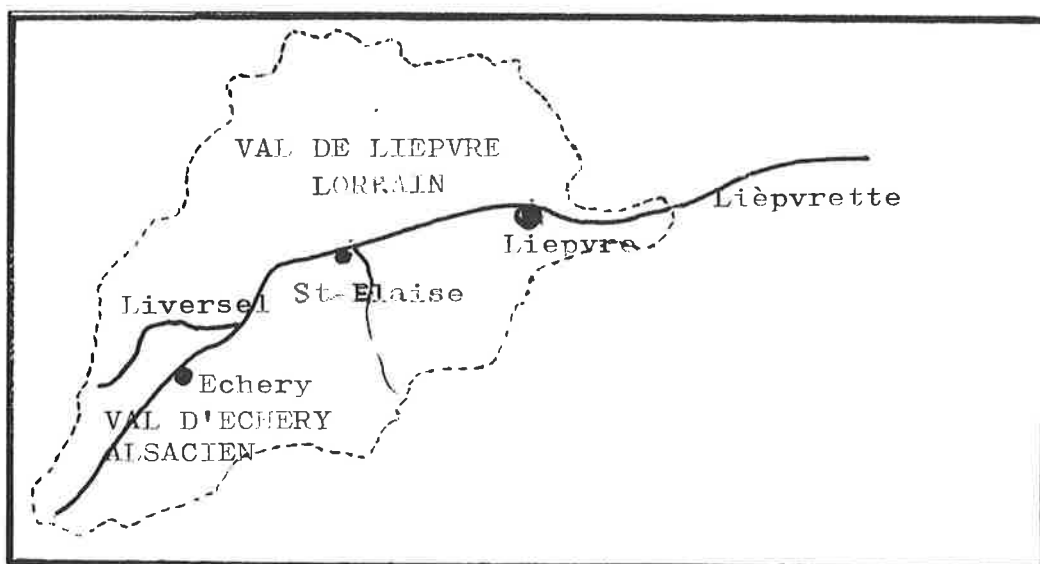
LA PAROISSE SAINTE MADELEINE

(1614)

Suite à la fondation des prieurés de Lièpvre (8e s) et d'Echery (9e s), la vallée de Sainte-Marie-Aux-Mines commence à s'ouvrir à la civilisation.

En 1399, un traité conclu entre le seigneur de Ribeaupierre et le duc de Lorraine partage la vallée en deux grands secteurs :

- LE VAL D'ECHERY ALSACIEN avec le hameau de St-Blaise et le village d'Echery,
- LE VAL DE LIEPVRE LORRAIN comprenant le bourg de Lièpvre et un certain nombre de hameaux qui donneront naissance à Sainte-Marie-Lorraine, à Ste-Croix-Aux-Mines, et à l'Allemand-Rombach (Rombach-le-Franc).



PARTAGE DE LA VALLEE EN 1399

La partie lorraine de la vallée formait d'abord une grande paroisse, celle de Lièpvre desservie par les moines du prieuré du même nom. Au fur et à mesure de la formation des autres agglomérations, deux autres paroisses virent le jour :

- celle de SAINTE-CROIX-AUX-MINES,
- celle de SAINTE-MARIE-LORRAINE en 1614,

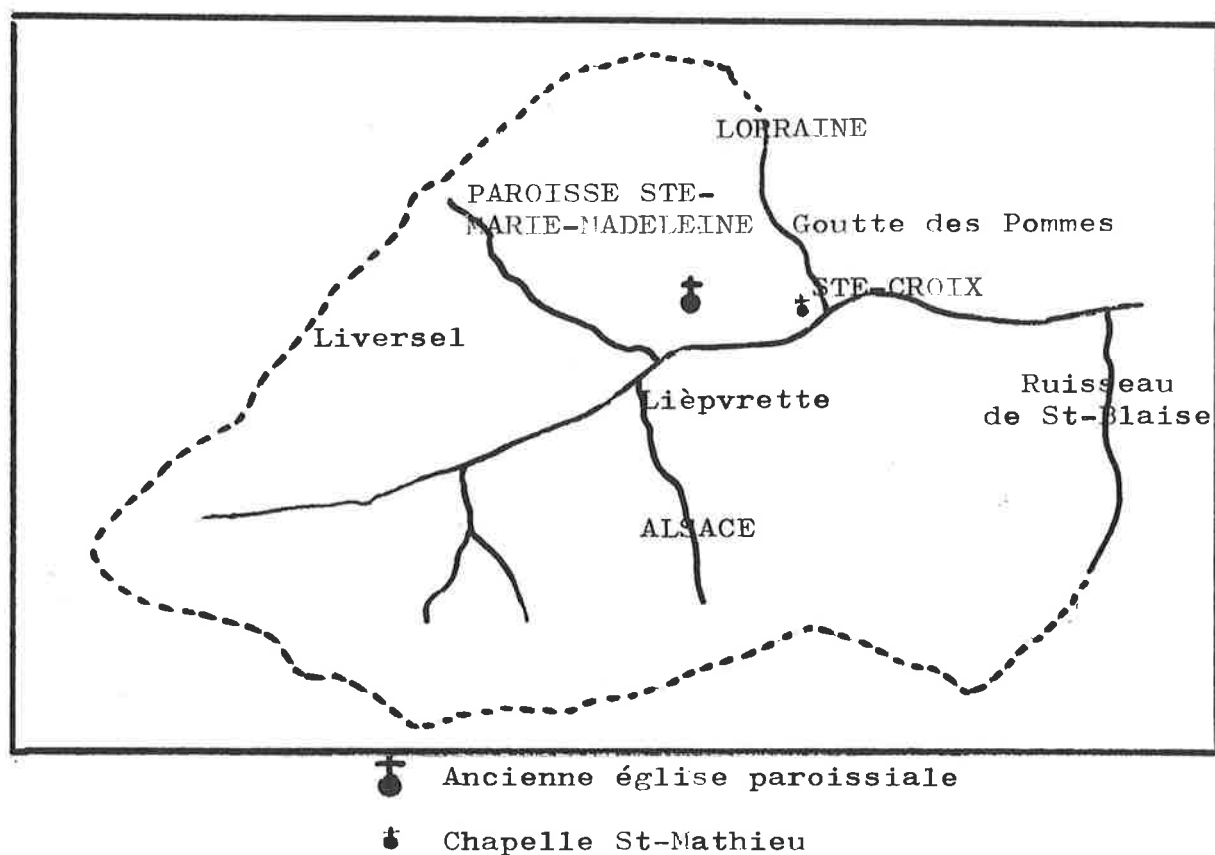
qui portera le nom de Sainte-Marie-Madeleine, comme le portait déjà l'ancienne église paroissiale au pied de la Belle-Vue, appelée par la suite chapelle du cimetière et qui daterait du 11e-12e siècle.

La "Goutte des Pommes" sépare encore aujourd'hui la paroisse Sainte-Madeleine de celle de Sainte-Croix-Aux-Mines.

La Lièpvrette et le Hergauchamp ou Liversel formaient la limite avec celle d'Echery devenue la paroisse Saint-Louis à la fin du 17e siècle.

Lorsque la chapelle St-Mathieu sera mentionnée pour la première fois dans le deuxième quart du 17e s, la paroisse Sainte-Madeleine n'existe donc pas encore depuis longtemps.

La lecture du plan suivant permet de situer l'aire géographique de la nouvelle paroisse et l'emplacement des deux édifices cultuels cités plus haut.



LA CHAPELLE DU XVII^e SIECLE

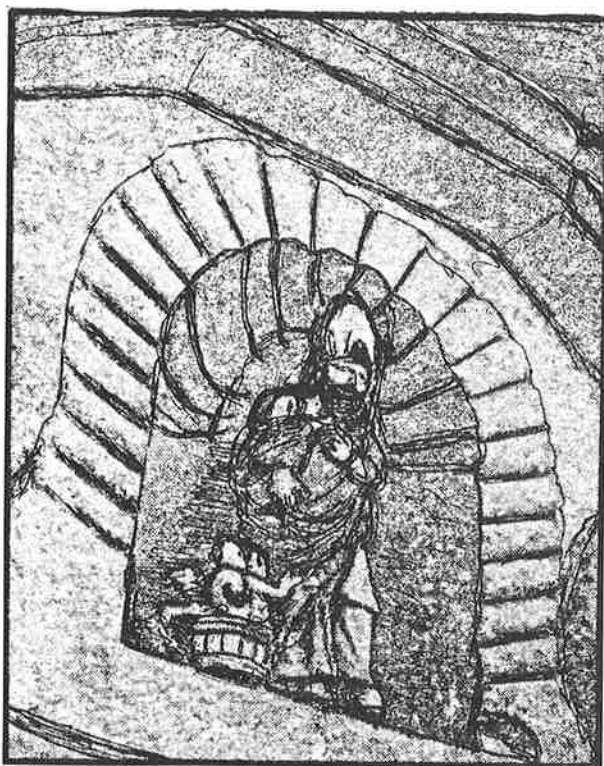
LA CHAPELLE SAINT NICOLAS.

Le nom actuel de la chapelle serait à rattacher à celui d'une famille MATHIEU qui lui aurait donné son patronyme ainsi qu'au domaine, puis au quartier situé en aval de la place du Prensoureux.

Il n'est cependant pas certain qu'elle ait porté ce même nom au début de son existence.

La présence d'une statue de Saint-Nicolas figurant encore il n'y a pas tellement longtemps dans une niche au-dessus de la porte d'entrée laisserait supposer au contraire que la chapelle était dédiée à ce saint, comme c'était très souvent la coutume en Lorraine, supposition qui pourrait être confirmée par l'expression :

"CHAPELLE SAINT NICOLAS SUR LE PRE MATHIEU".



Ensuite, l'habitude fut prise de dire :
"La chapelle sur le pré Mathieu" et tout simplement :
"La chapelle Mathieu" ou "St Mathieu". (4)

LA CHAPELLE SAINT MATHIEU

Les documents relatifs au bâtiment sont rares et peu précis quant à son origine. Aussi faut-il être très prudent au sujet des premières datations figurant dans un cahier des archives de la paroisse Sainte-Madeleine, où l'on peut relever une transcription manuscrite des COMPTES DES HEIMBOVRGS (5).

"1634 : Les réfections de la chapelle de St-Mathieu se font la moitié par les consorciars et l'autre moitié par les heimbourgs de la communauté... p 8

"1722 : Pour une feuille de parchemin timbré employé au renouvellement des fondements de la chapelle St-Mathieu, 15 sols, 6 deniers."

Mais dès le deuxième quart du 18e siècle on dispose d'actes notariaux et d'illustrations confirmant l'existence de l'édifice religieux.

SECOND TESTAMENT D'ANTOINE NARBÉY
fait à Lunéville le 23 avril 1731.

Antoine Narbéy, bourgeois de Sainte-Marie-Lorraine lègue à la paroisse Sainte-Madeleine, la totalité de ses biens situés entre la rue qui lui est dédiée et l'actuelle "rue du marché".

"Donne et lègue aussi la somme de CINQUANTE LIVRES (6) à la chapelle St-Mathieu érigée sur la partie Lorraine au même lieu de Sainte-Marie-Aux-Mines."

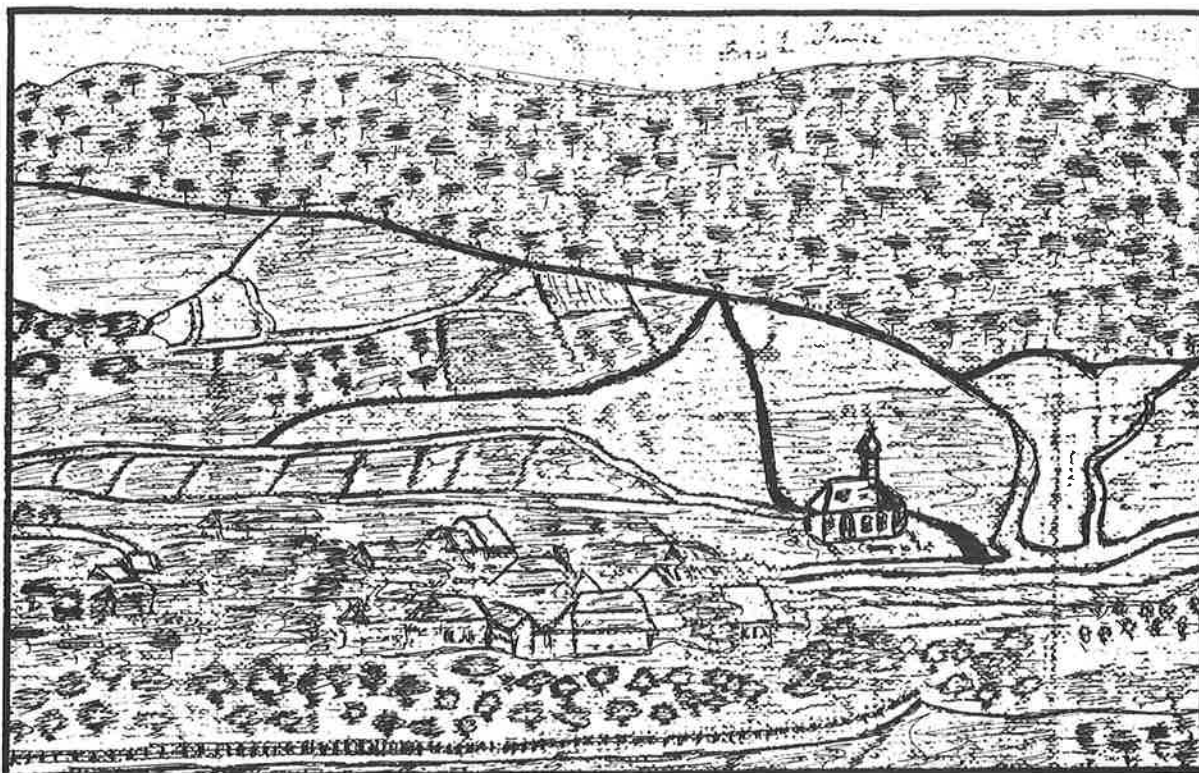
LE STATIONNEMENT DE TROUPES EN 1740

Un document daté de 1810 appartenant à la famille REBER et transcrit par M. MULLER, trésorier du Conseil de Fabrique à la fin du siècle dernier cite la chapelle St-Mathieu comme l'une des limites du campement des troupes royales de Louis XV.

"En 1740, lors de la guerre pour la SUCCESSION D'AUTRICHE, un grand corps de l'armée française passa par Sainte-Marie-Aux-Mines avec la Maison du Roi, laquelle seulement put être logée dans la ville, et le reste, composé d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie fut obligé de camper pendant trois jours sur les prés depuis la Chapelle de Saint-Mathieu jusqu'à l'entrée du village de Sainte-Croix."

LA FRESQUE DE L'HOTEL DE VILLE

Une grande fresque sur un mur de la salle du conseil de la mairie de Sainte-Marie-Aux-Nines représente la cité en 1760 avec la chapelle.



UNE GRAVURE DE 1785

due au talent du Strasbourgeois Fr. WALTER (7) reproduit le bas de la ville et la chapelle à droite.



LA CHAPELLE DEVIENT ENTREPOT

Dans un extrait du registre des délibérations du Conseil de Fabrique de la séance extraordinaire du 05.06.1864 nous lisons :

"La chapelle St-Mathieu devenue propriété nationale en 1793 a été vendue."

Le cahier déjà cité au sujet des comptes des heimbourgs est un peu plus explicite :

"Cette chapelle construite au 17^e siècle fut vendue comme bien national pendant la révolution de 1789 à un nommé PHILIPPE qui la transforma en magasin de bois."

Cette affirmation est confirmée par un acte notarial du 14 novembre 1824, recopié dans le cahier d'archives.

"Un bâtiment qui était autrefois une chapelle, appelée chapelle St-Mathieu..."

Ledit J.E. PHILIPPE était propriétaire de cette chapelle, comme l'ayant achetée sur le GOUVERNEMENT."

LA CHAPELLE DU XIX^e SIECLE (1824)

Un certain nombre de documents nous permettent de suivre les destinées de l'édifice dans la première moitié du 19^e siècle.

Il s'agit de :

- . L'acte notarial du 14.11.1824 précité,
- . Un compte-rendu de la délibération du Conseil de Fabrique de l'Eglise Sainte-Madeleine à la date du 29.07.1827,
- . Une ordonnance royale datée du 12.12.1827,
- . Un compte-rendu de la délibération du Conseil de Fabrique à la date du 13.01.1828.

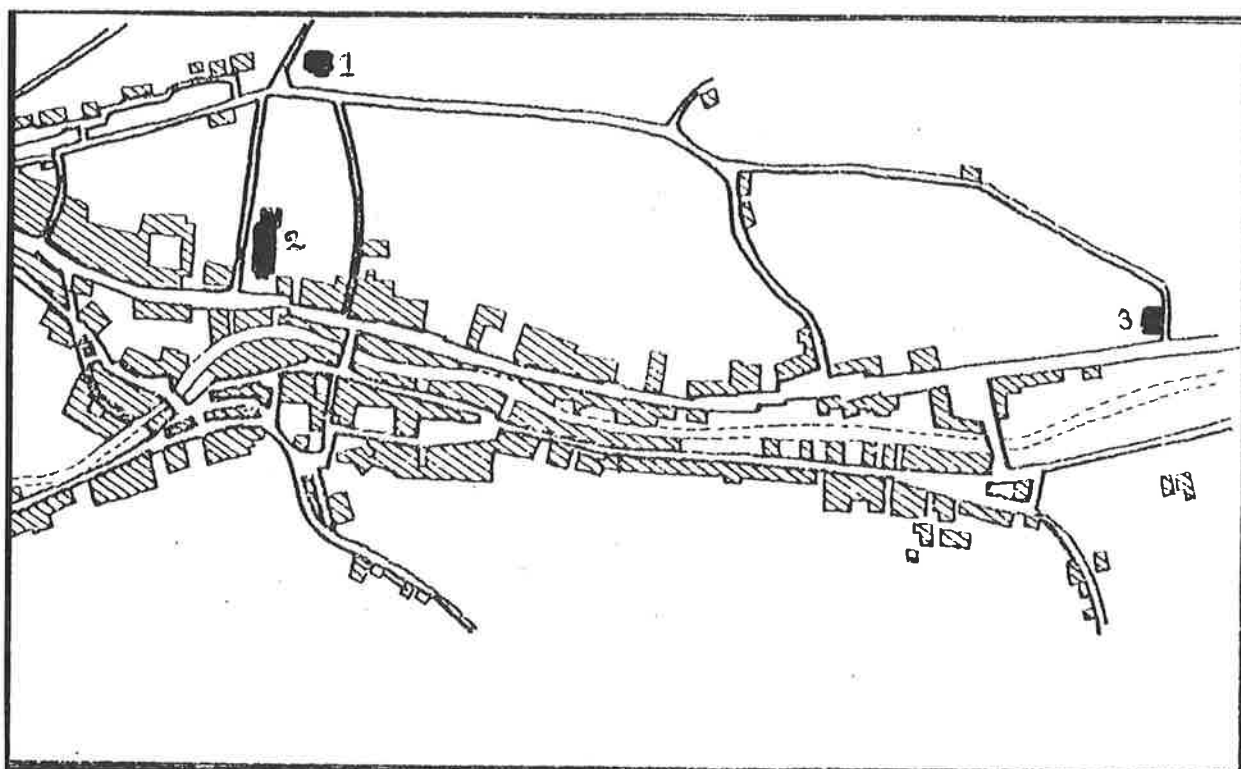
L'acte est recopié dans le cahier des archives paroissiales. L'ordonnance et les comptes-rendus figurent dans le registre de délibération du Conseil de Fabrique des années 1811 à 1885.

La lecture de ces textes nous fournit les renseignements suivants :

L'entrepôt est très endommagé,

"Le Conseil de Fabrique considérant que cette chapelle était un monument de la piété de ses ancêtres que la révolution avait détruit..." (acte du 14.11.1824),

mais figure encore sur un ancien plan du début du 19^e siècle.



PLAN EN 1813

EDIFICES CULTUELS SITUES SUR LE TERRITOIRE DE LA PAROISSE
SAINTE MARIE MADELEINE

- 1 Chapelle du cimetière Sainte-Madeleine
(Choeur de l'ancienne église paroissiale datant du 12^e s)
- 2 Eglise paroissiale de 1754
- 3 Chapelle St-Mathieu (17^e s)

L'entrepôt change de propriétaire (8)

A la mort de J.E. PHILIPPE, le bâtiment et les terrains attenants passent à Laurent GREINER et son épouse Marie HERRBACH.

L'entrepôt devient propriété du Conseil de Fabrique.

La paroisse Sainte-Madeleine désirant récupérer l'édifice pour y rétablir le culte, l'acquisition se fait en deux temps :

1° Les nouveaux propriétaires acceptant de VENDRE leur propriété pour 500 F aux représentants de la paroisse qui agissent au nom de tous les fidèles ayant contribué par leurs dons au rassemblement de ladite somme,

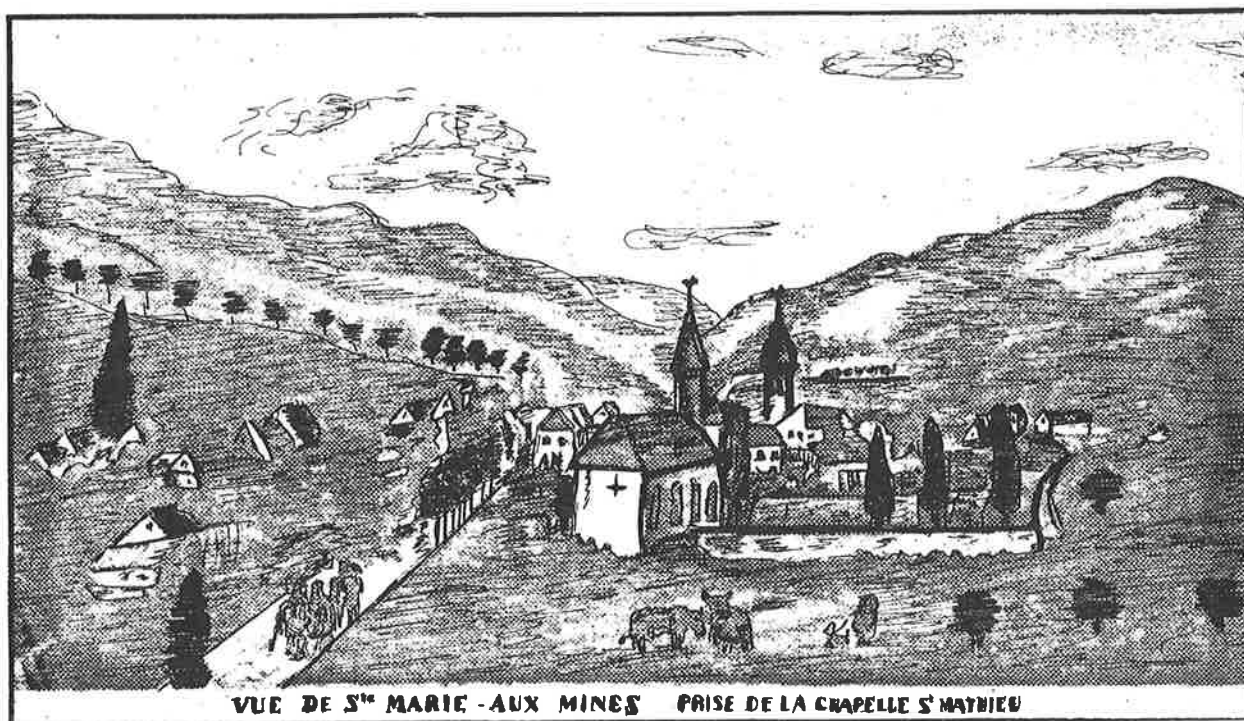
2° Les acquéreurs, à savoir Messieurs J. BADER (curé), F. SPIESS, J.B. COLOTTE, LALEVEE, C.J. COLOTTE, VALENTIN, ST GENOIS, GERARDIN, FRUHESSE, LANDMANN, BLUMSTEIN, J. KRAMER, PETITDEMANGE, DENIS, ICHTER, font DONATION de la propriété au Conseil de Fabrique de l'Eglise Sainte-Madeleine.

L'entrepôt redevient lieu de culte.

Grâce à l'argent recueilli également auprès des paroissiens pour réparer et meubler l'édifice (9).

Laissons parler l'acte du 14 novembre 1824 :

"Les... sieurs acquéreurs déclarent que pour faire une oeuvre agréable à Dieu et dans l'intention toute chrétienne de rétablir la chapelle dite St-Mathieu, TELLE QU'ELLE A EXISTE AVANT LA REVOLUTION, eux et leurs autres paroissiens de l'Eglise Marie Madeleine ont par des dons volontaires, réuni non seulement la somme de CINQ CENTS FRANCS formant le prix de vente, mais celle encore qui a été nécessaire pour la REPARATION ET L'AMEUBLEMENT de la chapelle."



VUE DE S^{te} MARIE - AUX MINES PRISE DE LA CHAPELLE S^t MATHIEU

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES

LA DEMANDE D'AUTORISATION D'ACCEPTATION DE LA DONATION

Le Conseil de Fabrique

- . prend acte de la donation,
- . énumère les arguments en faveur de l'acceptation,
 - Absence de charges, de dettes, de conditions d'entretien,
 - Etat d'achèvement des travaux de restauration,
 - Situation géographique favorable à l'emplacement d'une station,
 - Excédent des rentrées ordinaires,
 - Dévouement des habitants du quartier pour le rétablissement du bâtiment,
- . sollicite auprès de l'autorité de tutelle l'autorisation officielle d'accepter la donation.

LA TRANSMISSION DU DOSSIER

Ce dernier est remis à la mairie le 29.07.1827, en vue de sa transmission au ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.

Le Secrétaire d'Etat du département des affaires ecclésiastiques établit un rapport.

Celui-ci est lu en Conseil d'Etat qui l'approuve.

L'AUTORISATION PAR L'ORDONNANCE ROYALE DE CHARLES X
(12.12.1827)

Article premier :

"Le trésorier de la fabrique de l'église Ste-Magdeleine à Sainte-Marie-Aux-Mines, Département du Haut-Rhin est autorisé à accepter la donation de la chapelle dite de Saint-Mathieu..."

LES STIPULATIONS DE L'ORDONNANCE

" La chapelle St-Mathieu est érigée en chapelle de secours,

Le culte y sera exercé sous l'autorité et la surveillance du curé de Sainte-Madeleine.

La fabrique de cette Eglise paroissiale administrera les revenus de la chapelle qui seront exclusivement employés à leur destination spéciale ;

- sans que l'Eglise de Ste-Magdeleine puisse profiter des fonds libres et,
- sans que la fabrique ni la commune soient tenues de supporter le cas échéant à l'insuffisance des revenus."

L'ACCEPTATION DEFINITIVE

Le 13.01.1828 le Conseil de Fabrique reçoit communication de l'ordonnance et accepte définitivement la donation.



STATUE DE ST AUGUSTIN

EVEQUE D'HIPHONE (TUNISIE)

LA CHAPELLE A PARTIR DU MILIEU DU XIX^e SIECLE

LA CHAPELLE PAROISSIALE DU BAS DE LA VILLE

Propriété du Conseil de Fabrique, l'édifice religieux allait servir occasionnellement à la paroisse Sainte-Madeleine :

- . d'abord comme station lors des processions,
- . ensuite pour y célébrer :
 - le culte dominical des fidèles du quartier St-Mathieu, (10)
 - les mariages et autres offices divins,

ce qui est confirmé par

- . une délibération du Conseil de Fabrique du 07.07.1902 fixant le tarif de la sonnerie des cloches à Saint-Mathieu :

$\frac{1}{4}$ d'heure : 5 F dont 1 F au sonneur

$\frac{1}{2}$ heure : 10 F dont 2 F au sonneur

1 heure : 20 F dont 4 F au sonneur

Ces tarifs sont modifiés en août 1919 et augmentés de 100 %.

ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT

LEG^s RANCON-METEMBERG

Un document daté du 6 août 1866 fait état d'un legs en faveur de la chapelle.

Il s'agit d'un écrit émanant du Conseil de Fabrique et mentionnant le testament de Mme Joséphine METEMBERG, veuve de M. Edouard Henri Lazare RANCON de Paris en faveur de la paroisse, notamment en ce qui concerne ses deux chapelles ainsi que nous pouvons le lire.

*" Je donne et lègue à la fabrique de la paroisse de la -
" Madeleine de St. Marie aux mines, au profit de la Chapelle
" du Cimetière de la Madeleine,
" une somme de mille francs en nue propriété pour en réunir
" l'usufruit à la nue propriété au décès de M^r. Lain, mon beau
" frère, à charge pour la dite fabrique de faire dire une messe basse
" dans la dite chapelle à mon intention et à celle de ma famille.
" Date de la messe, 29 Mai, anniversaire de la mort de ma Julie.
" Même legs à la dite fabrique, même charge et mêmes intentions
" que ci-dessus au profit de la chapelle de St. Mathieu de Sainte
" "*

REFECTION DU CLOCHETON

Le clocheton a été refait deux fois au cours du 19^e s après la rénovation de 1824.

- DANS LES ANNEES 1840

Un "calamart" rongé par la rouille et découvert en 1893 dans la boule de la croix renfermait probablement les noms des personnes qui avaient fait effectuer les travaux de réfection. On pouvait lire les noms BLUMENSTEIN Ant., ICHTER, St GENOIS, tous trois membres du Conseil de Fabrique de l'époque.

- A LA FIN DU 19^e SIECLE

comme l'atteste la copie de l'inscription placée dans le coq.

Ce jour, jeudi 30 Novembre 1893, en la fête de
St André, après un bon dîner du Conseil de fabrique
de la paroisse de la Madeleine, à St Marie aux mines,
M^r l'abbé Marie Auguste Ehrhard, étant curé de
la dite paroisse, M^r P. Saar, président Henri
Muller, trésorier Paul Lussagnet, secrétaire Emile
Bader, Albert Edler, M^r Renginger, Ch. Michelang
membres du Conseil de fabrique, le clocher de la
Chapelle St Mathieu en notre ville et sur la
paroisse, a été restauré et couvert avec des
ardoises, la croix et le coq qui le surmontent
ayant aussi été également restaurés ont été remis
en place ce dit jour —

L'abbé A. Ehrhard

H. Muller
Trésorier

Curé

AMENAGEMENT DE LA GRILLE EXTERIEURE

Il se fait en 1899 aux frais de la municipalité en remplacement de l'ancienne clôture en bois.

AMENAGEMENT D'UN TROTTOIR

la même année.

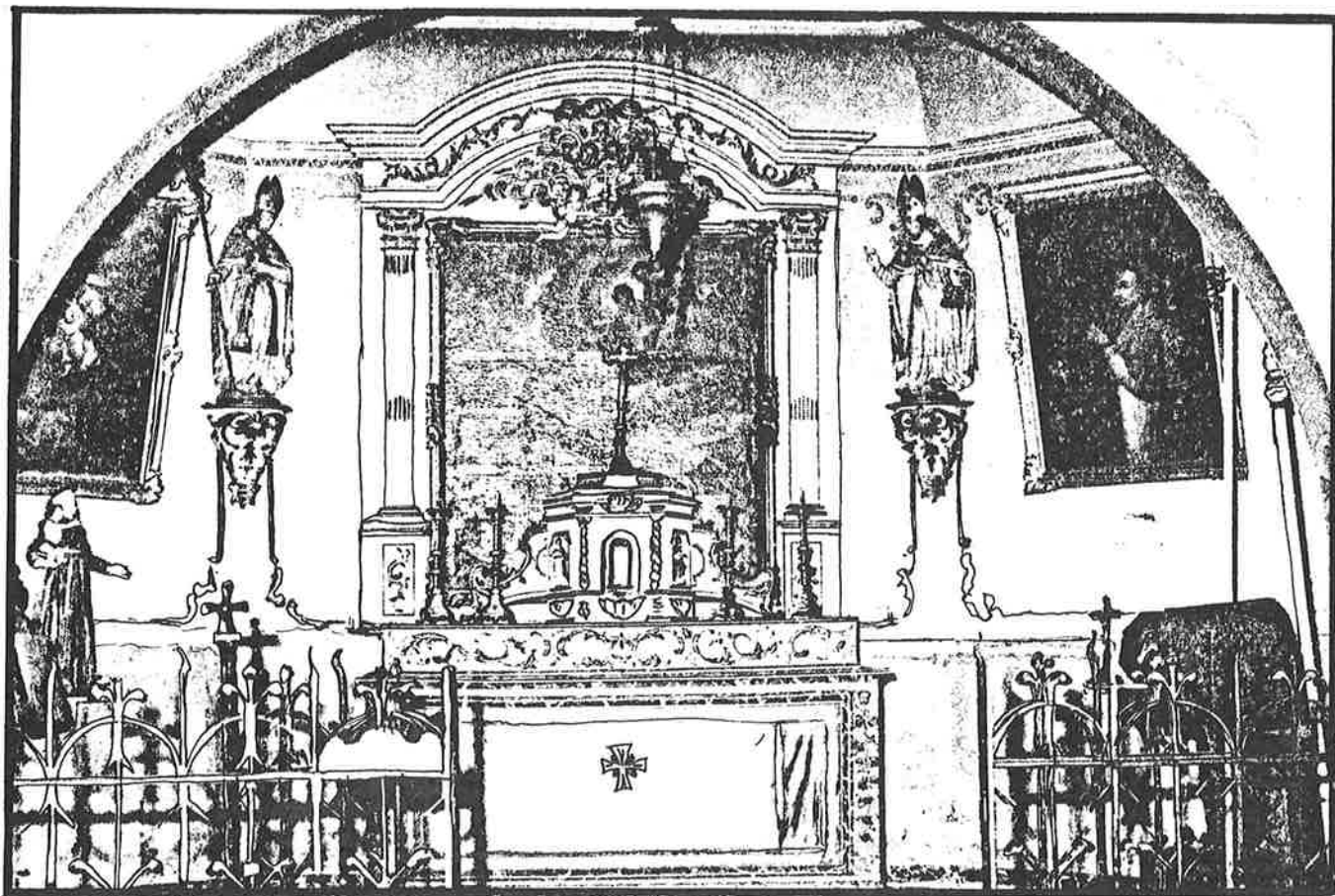
REFECTION GENERALE AU DEBUT DU XXe S

Dès 1900 l'état de la chapelle devenant de plus en plus critique, le Conseil de Fabrique reconnaît la nécessité d'entreprendre des réparations urgentes. Mais en fait c'est une restauration complète qui s'impose et les travaux vont s'échelonner de 1900 à 1901 puis de 1909 à 1910.

Ils concernent le sol, les murs et la toiture.

- . Les planchers de la nef et du chœur sont arrachés et remplacés par une chappe en mortier,
- . Les murs sont travaillés à l'intérieur et à l'extérieur, puis repeints,
- . La toiture est entièrement refaite.

VITRAUX DU CHOEUR-GRILLE INTERIEURE



- . Au nord le vitrail représentant St Mathieu est un don de la famille Henri MULLER-BODENREIDER,
- . Au sud celui de St Georges est offert par la famille COLOTTE-SAAR,
- . Quant à la grille en fer forgé séparant le chœur de la nef, elle est due à la générosité de Mme HESS-MATHIEU.

LES DEPENSES

Voici un état des dépenses occasionnées par la restauration de l'édifice présenté par le trésorier du Conseil de Fabrique lors de la séance du 24.05.1910.

"Les réparations à la chapelle St Mathieu ont été plus importantes qu'elles avaient été prévues. Tout était à refaire et les dépenses se sont élevées comme suit :

Au plâtrier Alp. SCHIESSLE	Marks 400
Aux cimentiers BIANCHI et TARIENE	970
Au peintre J.Bte. ICHTER	800
Au ferblantier Ch. STARCK	265
Au maçon Ch. SIMON	95
Aux charpentiers GINGELWEIN frères	150
Au menuisier Ed. COLIN	110
Au sculpteur CHRISTMANN	20
Au doreur PESCE à Colmar	75
Au peintre Mr HOCHSTUHL pour les tableaux	120
Au tailleur de pierres BACH	30
Au serrurier SCHUBEL	35
Pour fleurs artificielles à Strasbourg	16
Pour le grillage intérieur à SCHUBEL	260
A OTT frères 2 vitraux St Georges-St Mathieu	560
4 grisailles dans la nef (11)	240
A Mlle CARLEN 1 devant d'autel en soie rouge	35
1 bannière en soie rouge brodée or	48
A F. VANDERLIEB 1 tapis d'autel	40
	4 269

Le Conseil de Fabrique débloque un crédit de 3 000 Marks, le reste étant couvert par des dons.

LA FETE DE LA RENOVATION

La chapelle restaurée est bénie solennellement le 15.06.1910. La bénédiction est suivie d'une messe basse à grande assistance.

LE PASSE RECENT.

LA GUERRE 1914-1918.

Un arrêt émanant du ministère de la guerre (Kriegsministerium) et datant du 01.03.1917 prescrit la réquisition des cloches en bronze.

Le 11.04.1917 à 8 h du matin, celle de St Mathieu est descendue avec celles des autres églises.

Heureusement elle échappe à la fonte et revient d'exil le 23.05.1917 pour être re mise en place six jours plus tard (12).



PHOTOCOPIE D'UNE CARTE DATANT D'AVRIL 1917

CULTE REGULIER A PARTIR DE 1934

pour permettre aux personnes trop éloignées de leurs paroisses respectives de remplir leur devoir religieux dominical.

NOUVEAUX OFFICES A PARTIR DE 1954

Pour le bas de la ville.

Les horaires des messes sont donnés périodiquement dans le bulletin paroissial.

Nous relevons par exemple dans celui de janvier 1956 :

OFFICES POUR LE MOIS DE JANVIER

EN LA CHAPELLE SAINT MATHIEU :

Tous les dimanches Saintes Messes à 8 h 45 et 11 h 30.

Les mercredis soirs, sainte Messe à 20 heures à l'exception des Mercredis 18 et 25 Janviers.

A la fin de la même année l'affluence est telle à la messe de 11h30 que la sécurité des assistants est menacée comme nous pouvons le lire dans l'extrait suivant du bulletin paroissial du mois de décembre.

Aux habitués de la Messe de 11h30 à St. Mathieu

Depuis 2 - 3 mois l'affluence énorme à la Messe de 11 h. 30, les Dimanches, à la Chapelle St. Mathieu, nous cause une vive inquiétude pour la sécurité des assistants.

Nous nous voyons obligés de demander aux habitués de cette Messe de bien vouloir remplir leur devoir dominical à l'église paroissiale à moins d'habiter le bas de la ville (C'est en effet pour eux que cette messe est dite); et prions instamment les fidèles des autres quartiers et surtout la Jeunesse de faire preuve de compréhension et un effort de bonne volonté; de ne venir à cette messe de St. Mathieu qu'en cas de nécessité absolue et d'assister à la Messe à l'église paroissiale.

Nous ne voudrions pas nous voir forcés de modifier, par mesure de prudence, l'horaire des messes, ce qui entraînerait fatalement la suppression de la Messe de 11 h. 30 à St. Mathieu.

Dans les années soixante l'accès à la tribune est interdit par mesure de sécurité. Seule la personne tenant l'harmonium est autorisée à y monter, l'état de vétusté du plancher justifiant cette mesure.

L'ABANDON DE L'EDIFICE

La nouvelle chapelle ST JOSEPH TRAVAILLEUR inaugurée en octobre 1966 va prendre la relève de St Mathieu pour les fidèles du bas de la ville.

Le bâtiment semble alors abandonné à son triste sort. Tout le monde le déplore.

Le Conseil de Fabrique envisage plusieurs fois la possibilité d'entreprendre une nouvelle rénovation, mais se heurte chaque fois au problème financier.

En 1972, 1973, 1979, 1983 on essaye de trouver une solution en accord avec la municipalité, mais en vain.

Enfin, en 1985, l'association des P.H.T. informe le Conseil de Fabrique de l'intérêt qu'elle prendrait à la réfection de la chapelle dans la perspective de la conservation du patrimoine de notre cité ; c'est la porte de sortie évoquée dans l'avant-propos.



TRIBUNE AVEC ASSOMPTION

ANNEXE N° 1

UNE CHAPELLE HERITIÈRE DE L'ANCIENNE EGLISE PAROISSIALE ET DE L'ANCIENNE EGLISE DU COUVENT-STYLE (AUTEL-TABLEAUX-STATUES).

Lors de l'acquisition du bâtiment par le Conseil de Fabrique en 1824, il fallut non seulement restaurer la chapelle, mais aussi la pourvoir en objets de culte et d'ornement.

Certains éléments furent l'objet de dons de la part de mécènes, tel que le grand tableau représentant la crucifixion offert par Mme RANCON, née METTENBERG en 1825.

Selon les archives, d'autres proviendraient de l'ancienne église paroissiale désaffectée depuis le milieu du 18^e s, après la construction de l'église actuelle en 1756. Il s'agirait notamment de vieilles statues en bois exposées aux tribunes et représentant Ste Agathe, Ste Thérèse, Ste Barbe, St Jean-Baptiste, St Jean et l'Assomption.

Les deux petits autels en bois dans le chœur avec autrefois les statues de St Sébastien et de Notre Dame du Rosaire auraient la même provenance.

Resteraient les objets récupérés à l'église du Couvent des Cordeliers construite en 1703, incendiée en 1777, puis reconstruite peu après.

Lors du départ des Franciscains au moment de la Révolution Française, le couvent devint bien national et les objets sacrés furent transportés à l'église paroissiale avant de prendre le chemin de Saint-Mathieu.

C'est ainsi que le magnifique autel en bois sculpté avec faux marbre et le grand tableau représentant la vision de St François du Christ ont été placés dans le chœur, conférant à ce dernier le style de l'église du couvent à savoir le style rococo.

Parmi les objets inventoriés en 1910 (Annexe n° 2) un certain nombre de tableaux et de statues datent du milieu du 18^e s selon les estimations de M. BRUNEL, spécialiste des "Monuments Historiques", par exemple :

- les statues de St Georges et de St Maurice, (les statues des tribunes sont antérieures),
- les toiles peintes représentant St Charles Boromée et St Antoine de Padoue montrant l'enfant (d'autres tableaux sont plus récents : ex 19^e s).

INVENTAIRE DE LA CHAPELLE ST MATHIEU

AU 1er JUILLET 1910

(ARCHIVES PAROISSIALES)

- 1 Cloche dans le clocheton,
- 1 Croix de procession,
- 1 Bannière brodée soie rouge et or,
- 2 Prie-Dieu vieux chêne (style Louis XV),
- 1 Petite sonnette,
- 1 Lampe en cuivre,
- 1 Grand autel (style Louis XV) en bois de chêne. imitation marbre avec Christ. Chandeliers en cuivre, Statuettes autour du tabernacle de chaque côté de l'autel, canons d'autel, ornements d'autel, vases avec fleurs artificielles, nappes, statue de St Mathieu en bois sculpté sur l'autel,
- 1 Porte-missel en chêne,
- 2 Candélabres,
- 1 Tableau avec encadrement, fond de l'autel représentant St Aubin ou St François,
- 2 Tableaux à cadres dorés dont St Charles Boromée,
- 2 Tableaux à cadres dorés, anciennes stations d'un chemin de croix,
- 1 Tableau cadre bois (St Paul aux Hébreux),
- 6 Vieilles statues en bois aux tribunes :
Ste Agathe, Ste Thérèse, Ste Barbe, St Jean Baptiste, St Jean, et l'Assomption au milieu,
- 4 Statues en chêne au chœur, sur socles en bois sculpté :
St Roch, St Augustin, St Honoré, St Antoine de Padoue,
- 2 Petits autels en bois avec statues en bois :
St Sébastien, Notre-Dame du Rosaire, avec Chandeliers en bois, vases, fleurs d'ornement d'autel,
- 2 Statues en bois style Louis XV (Rococo) dans 2 niches
(St Georges et St Maurice),
- 2 Stalles en bois au chœur,
- Bancs dans la nef, grands et petits, 20 chaises, tribunes et petits bancs,
- 1 Statue de la Vierge en bois et 2 vases, étagère, 2 chandeliers,

- 1 Christ,
- 2 Chandeliers, étagère avec burettes et soucoupes,
- 1 Statue St Joseph, en plâtre,
- 2 Vitraux, St Mathieu et St Georges,
- 1 Grille en fer forgé,
- 2 Porte-cierges en fer forgé,

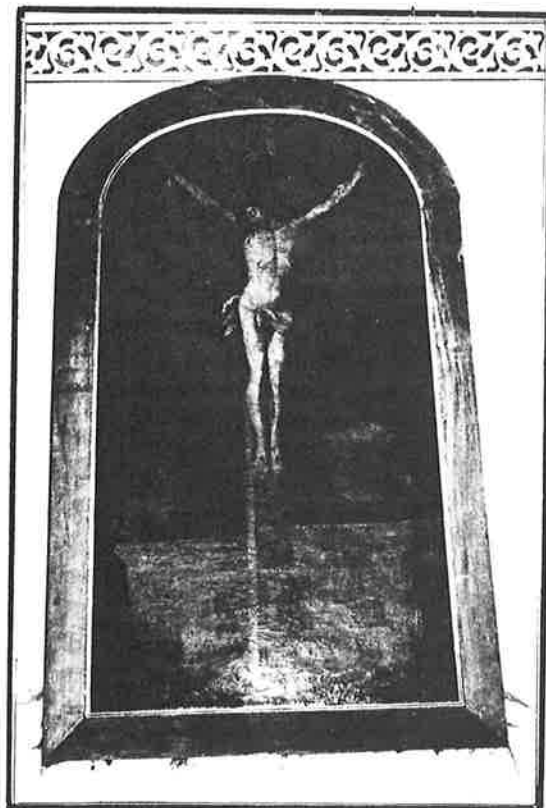
Sous les tribunes :

- 1 Tableau en papier St Vincent de Paul,
- 2 Troncs en fer,
- 2 Missels anciens,
- 2 Porte-missel anciens en chêne sculpté,

Les fenêtres de la nef sont en verre cathédrale (teinture du chœur et de la nef),

Le dallage du chœur est en imitation de mosaïque, celui de la nef en ciment.

Tout le mobilier appartient à la paroisse de la Madeleine,
La chapelle St Mathieu étant une dépendance de cette paroisse et sa propriété pleine et entière, suivant acte du 14 novembre 1824.



DON de
Mme RANCON

TEXTE DE BASE

avec

PRESENTATION SOMMAIRE DE LA CHAPELLE

ayant permis

- la sensibilisation du public,
- la présentation de dossiers (administration, concours),
- la rédaction de la présente notice historique.

JEUDI 6 FÉVRIER 1986

SAINTE-MARIE-AU

La chapelle de saint Mathieu

Un témoin du passé à sauver

Une grande fresque sur un mur de la salle du conseil de l'hôtel de ville de Ste-Marie-aux-Mines représente la cité en 1760. La chapelle Saint-Mathieu y figure déjà. Sa construction est donc antérieure à cette date, mais nous disposons de peu de renseignements précis quant à l'origine de ce sanctuaire.

Un cahier intitulé «Saint Mathieu» et conservé aux archives de la paroisse Sainte-Madeleine mentionne son existence à deux reprises sous la rubrique: «Compte des heimbours». Nous pouvons y lire:

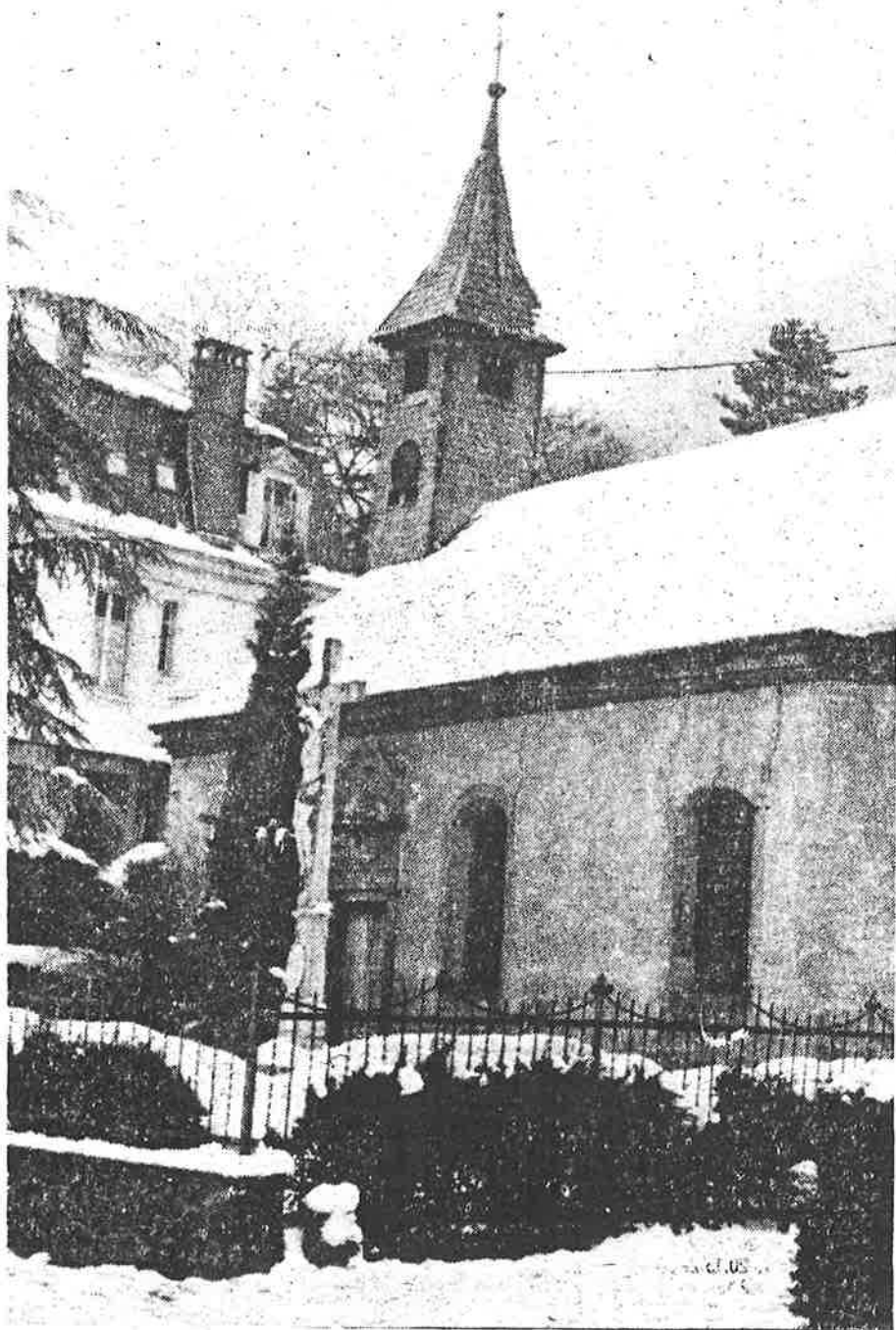
— 1634: «Les réfections de la chapelle Saint-Mathieu se font la moitié par les consorciers et l'autre moitié par les heimbours de la communauté».

— 1722: «Pour une feuille de parchemin timbrée employé au renouvellement des fondements de la chapelle Saint-Mathieu, 15 sols et 6 deniers».

Le nom actuel de la chapelle serait à rattacher à celui d'une famille qui lui aurait donné son nom ainsi qu'au domaine, puis au quartier situé en aval de la place du Prensireux. Mais il n'est pas certain qu'elle ait porté ce même nom à l'origine. Une statue de saint Nicolas figurant encore il n'y a pas tellement longtemps dans une niche au-dessus de la porte d'entrée laisserait supposer au contraire que la chapelle était dédiée à ce saint, comme c'était très souvent la coutume pour les églises lorraines.

La chapelle St-Mathieu, sanctuaire attaché aux cœurs des Ste-Mariens.

(Photo Jung)



SAINTE-MARIE-AUX-MINES

La chapelle Saint-Mathieu (suite)

Un édifice à sauvegarder

Dans notre édition du 6 février, nous avons remonté le cours de l'histoire pour situer l'origine de la chapelle Saint-Mathieu jusqu'à l'époque de la Révolution.

Le magasin de bois. — Pendant la période de la révolution française de 1789 l'édifice fut vendu comme bien national à un nommé J.-A. Philippe qui le transforma en magasin de bois.

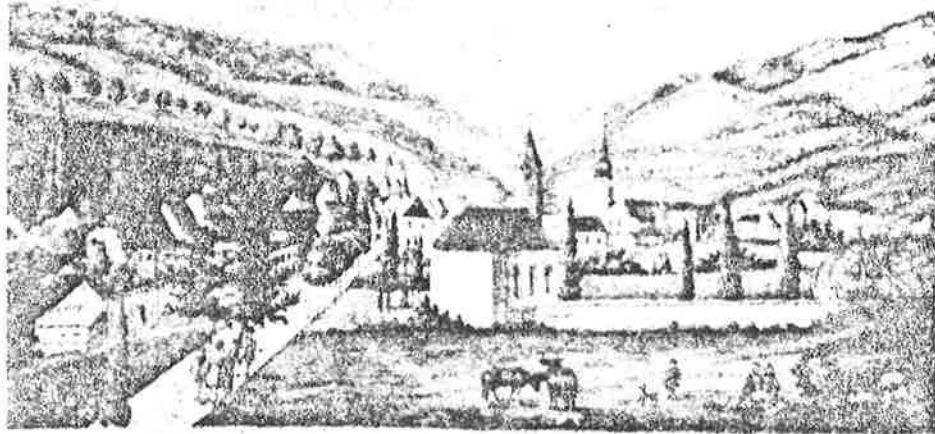
La chapelle au début du XIX^e siècle

Heureusement nous disposons de plus de documents dès le premier quart du XIX^e siècle. Il s'agit d'un acte notarial daté du 14.11.1824, d'un compte-rendu de la délibération du conseil de fabrique de l'église Sainte-Madeleine à la date du 29.7.1827, d'une ordonnance royale datée du 12.12.1827, d'un compte-rendu de la délibération du conseil de fabrique de l'église Sainte-Madeleine à la date du 13.1.1828.

L'acte est recopié dans le cahier des archives paroissiales. Les comptes-rendus et l'ordonnance figurent dans le registre de délibération du conseil de fabrique des années 1811 à 1885.

La lecture de ces documents nous fournit les renseignements suivants: la chapelle est rachetée par des particuliers qui la restaurent et l'édifient de nouveau en sanctuaire (date inscrite sur le linteau de la porte: 1824). Le 1^{er} avril 1824, les époux Laurent Greiner et Marie, née Herrbach en héritent ainsi que des terrains attenants. Le 14 novembre 1824, les sus-nommés font donation de la chapelle au conseil de fabrique de sainte Madeleine. Le 29 juillet 1827, ce dernier prend acte de la donation et sollicite auprès du ministre des Cultes l'autorisation de l'accepter. Le 12 décembre 1827, l'autorisation est accordée par une ordonnance du roi Charles X. Le 13 janvier 1828, le conseil de fabrique prend note de celle-ci et accepte définitivement la donation.

L'article premier de l'ordonnance stipule:



Une vue de Ste-Marie-aux-Mines prise de la chapelle St-Mathieu.

(Photo Jung)

«... La chapelle de Saint-Mathieu est érigée en chapelle de secours. Le culte y sera célébré sous l'autorité et la surveillance du curé de Sainte-Madeleine. La fabrique de cette église paroissiale administrera les revenus de la chapelle de Saint-Mathieu qui seront exclusivement employés à leur destination spéciale sans que l'église de Sainte-Madeleine puisse profiter des fonds libres et sans que la fabrique ni la commune soient tenues de supporter le cas échéant à l'insuffisance des revenus». Ce texte est donc clair. La chapelle est propriété du conseil de fabrique, administrée financièrement par lui, mais entretenue uniquement par ses propres revenus.

Érigée en «chapelle de secours», mais desservant les paroissiens du bas de la ville, on y célébrait régulièrement l'office dominical dans les années qui suivirent la deuxième guerre mondiale et au-delà de 1960. La chapelle

«Saint-Joseph travailleur» inaugurée en octobre 1966 en a pris la relève.

Présentation de la chapelle

Extérieur. — Elle nous apparaît comme un édifice construit selon un plan quadrangulaire à chevet polygonal. Sa toiture à deux pans est recouverte de toiles plates alsaciennes avec reprises de tuiles mécaniques. Elle est surmontée à l'ouest d'un clocheton avec ardoises clouées ou chevillées anciennes. La maçonnerie en galets et moellons est recouverte d'un enduit à base de chaux. La porte d'entrée monumentale en bois à panneaux est surmontée d'un fronton décoratif avec une niche qui contenait la statue de Saint-Nicolas déjà citée. Quatre baies y dispensent l'éclairage.

Intérieur. — Un magnifique maître d'autel en bois de chêne sculpté avec faux marbre occupe le chœur.

Deux vitraux représentent: au nord Saint-Mathieu (don de la famille Henri Muller - Bodenreider 1909); au sud, Saint-Georges (don de la famille Colotte - Saar). Une grille en fer forgé sépare le chœur de la nef meublée de bancs. Une tribune en bois présente des éléments sculptés. L'intérieur de la chapelle ne semble pas avoir trop souffert, mais l'extérieur aurait besoin d'être restauré, notamment et en premier lieu la toiture dont les gouttières sont percées. Quelques travaux de première urgence ont été entrepris avant l'hiver afin d'éviter les infiltrations d'eau.

Une réunion jeudi soir

Il serait temps d'entreprendre quelque chose de conséquent afin de pouvoir sauver cet édifice qui appartient à notre patrimoine. Nous sommes persuadés que nos concitoyens et plus parti-

culièrement les habitants du quartier de Saint-Mathieu ne voudraient pas voir disparaître la chapelle qui fait partie du paysage familier du bas de la ville.

Cet article constitue donc un appel à toutes celles et à tous ceux qui ont à cœur de participer d'une façon ou d'une autre à la restauration de l'édifice.

Afin de voir ce qu'il y aurait lieu de faire concrètement, nous proposons une première prise de contact le jeudi 13 février, à 20 h au restaurant Perrin-Lemaire, place du Prensireux, quartier Saint-Mathieu. Il serait souhaitable de pouvoir constituer une bonne équipe comme celle qui rénove actuellement la chapelle de Fertrup réalisant un travail remarquable.

J.-P. PATRIS

Président de l'Association «Paysages, hommes et traditions»

LA CHAPELLE DEVIENT "POUR TOUJOURS" PROPRIETE DU CONSEIL
DE FABRIQUE

En 1824, la chapelle se trouvait en possession du sieur GREINER, meunier. Voici l'acte, en vertu duquel la chapelle fut de nouveau rendue au culte.

ACTE DU 14 NOVEMBRE 1824

Charles

Par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront salut ; faisons savoir que

Par-devant M Jacques Christophe Lesslin notaire royal, résidant à Ste-Marie-Aux-Mines et en présence des témoins ci-après nommés.

Furent présents le sieur Laurent GREINER meunier, demeurant à Ste-Marie, et Marie HERRBACH, son épouse, lesquels ont déclaré avoir vendu, cédé et abandonné en fonds, propriété et pour toujours

A messieurs

Jean BADER, curé de la paroisse Marie-Madeleine, François SPIESS, premier adjoint, J.B. COLOTTE marchand, LALEVEE, C.J. COLOTTE, VALENTIN, ST GENOIS, GERARDIN, FRUHESSE, LANDMANN, BLUMSTEIN, J. KRAMER, PETITDEMANGE, DENIS, ICHTER

tous bourgeois de Ste-Marie, à ce présents et acceptants.

Un Bâtiment, qui était autrefois une chapelle, appelée chapelle de St MATHEU, située au-dessous du ban de Ste-Marie avec le terrain y attenant.

Cette chapelle appartenait autrefois aux vendeurs, au moyen de l'acquisition qu'il en avaient faite sur le sieur J.A. PHILIPPE et autres de cette ville en qualité d'HERITIERS de feu le vieux PHILIPPE, leur père et ayant, suivant contrat passé devant M TOUSSAINT, notaire, le 1 avril dernier.

Ledit J. PHILIPPE était PROPRIETAIRE de cette chapelle, comme l'ayant achetée sur le GOVERNEMENT, comme bien provenant de la cour de s.Madeleine.

La vente est faite dans les conditions généralement usitées et en outre moyennant la somme de Cinq cents francs.

Les avant-dits sieurs acquéreurs déclarent que pour faire une oeuvre agréable à Dieu et dans l'intention toute chrétienne de rétablir la chapelle dite St Mathieu, TELLE QU'ELLE A EXISTE AVANT LA REVOLUTION, eux et leurs autres paroissiens de l'Eglise Marie-Madeleine ont, par des dons volontaires réuni non seulement la somme de 500 francs, formant le prix de vente,

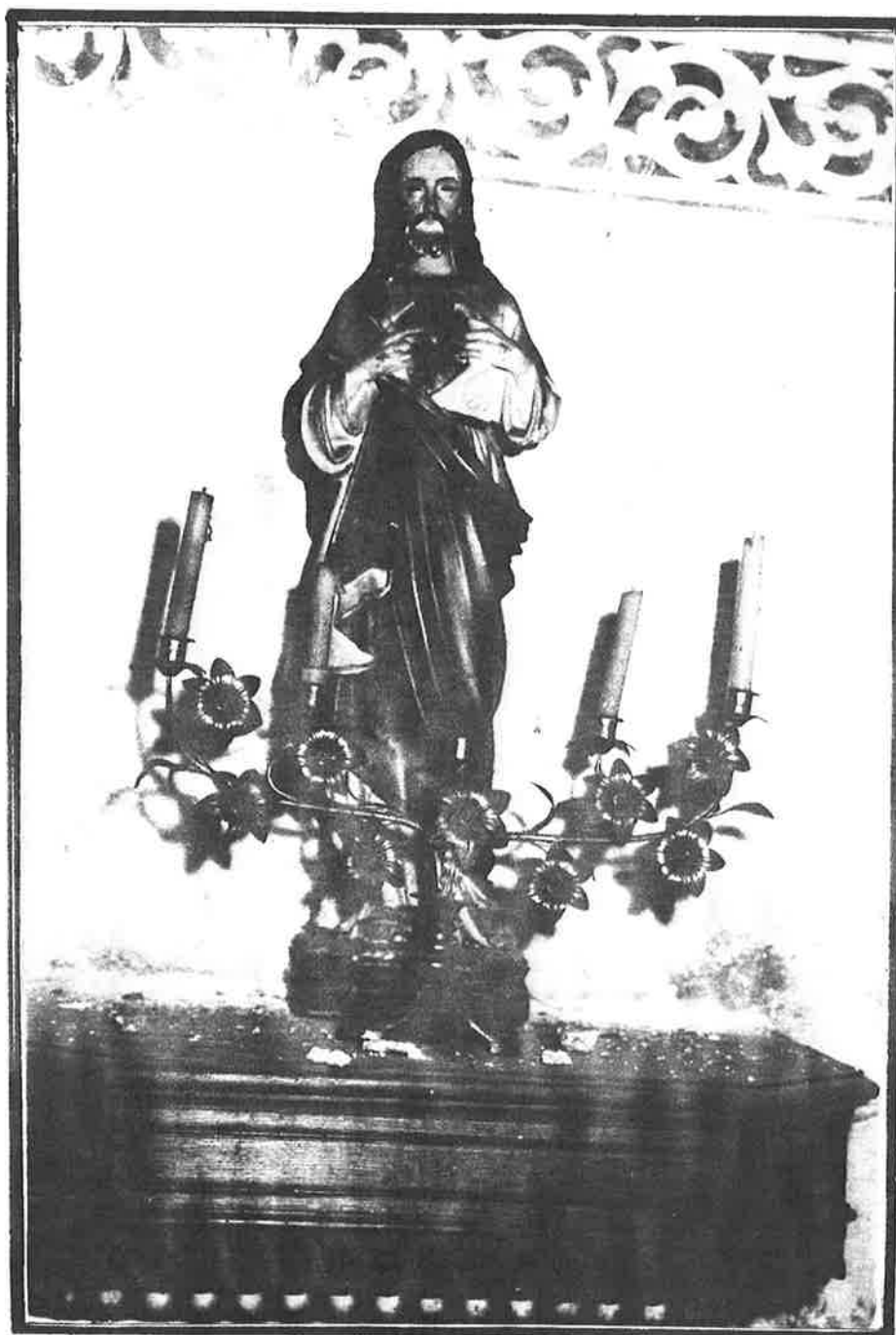
mais celle encore qui a été nécessaire pour la REPARATION et L'AMEUBLEMENT de la chapelle, afin qu'on y puisse, comme d'ancienneté, et d'une manière digne de Notre-Seigneur et de Notre Sainte-Religion, y dire les messes et faire les offices divins,

c'est pourquoi les acquéreurs, pour accomplir entièrement leurs vœux et pour mettre mieux la chapelle de St Mathieu sous la protection de Dieu, de la Ste Vierge et de St Mathieu, ils veulent et entendent que le fonds, le bâtiment et tout ce qui dépend de la chapelle, ainsi qu'ils viennent de l'acquérir, comme aussi tout

ce qui s'y trouve au moment actuel,

appartiendra dès à présent et pour toujours à la FABRIQUE
DE L'EGLISE MARIE-MADELAINE DE ST-MARIE-AUX-MINES,

pour être par elle tenu en toute propriété et à l'usage
religieux, ainsi qu'ils viennent de le déclarer formellement.



STATUE DU "SACRE COEUR" SOUS LA TRIBUNE

LE CONSEIL DE FABRIQUE SOLLICITE L'AUTORISATION ADMINISTRATIVE
D'ACCEPTER LA DONATION DE LA CHAPELLE.

CHAPELLE ST MATHIEU

EXTRAIT DESTINE A LA MAIRIE

REUNION DU CONSEIL DE FABRIQUE DU 14.11.1824

Le Conseil de Fabrique réuni au presbytère ayant pris communication d'un acte notarié payé le 14.11.1824 par lequel plusieurs habitants de cette paroisse ont acquis de concert un terrain situé au départ de cette ville où existait encore les débris d'une chapelle dédiée autrefois à St Mathieu. Par le même acte les acquéreurs expriment l'intention de la rétablir pour la rendre à sa destination primitive et en font abandon à la fabrique sans charges, dettes, ni même aucune condition d'entretien.

Le Conseil considérant que cette chapelle était un monument de la piété de ses ancêtres que la révolution avait détruit, que son rétablissement a fait disparaître à l'entrée de la ville les traces d'un temps de malheur et de destruction dont il faudrait pouvoir effacer jusqu'au souvenir.

Considérant que la dite chapelle était déjà entièrement restaurée pour servir de station dans le dernier tour de Jubilé où elle a été d'une grande utilité pour la population catholique de cette ville, que son entretien ne sera pas une nouvelle charge pour la fabrique,

Attendu que les rentrées ordinaires qui se font dans cet édifice peuvent être estimées à cents francs, tandis que les dépenses à faire ne peuvent pas s'élever à cinquante francs ;

d'ailleurs un ancien usage établi parmi les habitants du quartier de cette ville qui porte le nom de St Mathieu où cette chapelle se trouve située les a habitués à en avoir soin et le zèle qu'ils ont mis à la rétablir est un garant assuré de celui qu'ils auront pour son entretien et sa conservation.

Estime que cette chapelle étant utile à la paroisse dans plusieurs occasions il y a lieu de solliciter l'autorisation pour en accepter la donation.

Fait et délibéré à Sainte-Marie-Aux-Mines, le 29 juillet 1827.

Signé :

KAYSER - BADER (curé) - JACQUEMIN - CORNETTE - J. MARQUEUR - SPIESS
VAUFLENOT - COLIN - illisible - M. MARQUEUR.

L'ORDONNANCE ROYALE ET SES STIPULATIONS.

REUNION DE CONSEIL DE FABRIQUE

SEANCE DU 13 JANVIER 1828

Le Conseil de Fabrique réuni au presbytère sur l'invitation du Monsieur le Curé pour recevoir communication de L'ORDONNANCE DU ROI relativement à la chapelle de St Mathieu rétablie en cette ville par les soins de divers particuliers. Vu la dite ordonnance connue en ces termes.

Charles, par la grâce de Dieu, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE à tous ceux que ces présentes verront, salut.

Sur le rapport de notre ministre, secrétaire d'Etat au département des affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique notre conseil d'Etat entendu, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER

Le trésorier de la fabrique de l'église Ste Magdeleine à Sainte-Marie-Aux-Mines, Département du Haut-Rhin est autorisé à accepter la donation de la chapelle dite de St Mathieu située dans ladite commune et évaluée à dix neuf cent soixante quatre francs faite à tel établissement par les sieurs BADER, SPIESS et consorts suivant acte public du 14 novembre 1824.

La chapelle de St Mathieu est érigée en chapelle de secours.

Le culte sera exercé sous l'autorité et la surveillance du curé de Ste Magdeleine.

La fabrique de cette église paroissiale administrera les revenus de la chapelle de St Mathieu qui seront exclusivement employés à leur destination spéciale sans que l'église de Ste Magdeleine puisse profiter des fonds libres et sans que la fabrique ni la commune soient tenues de supporter le cas échéant à l'insuffisance des revenus.

ARTICLE 2

Notre ministre secrétaire d'Etat au département des affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance qui sera insérée au bulletin du soir.

Donné en notre château des TUILERIES le douzième du mois de décembre de l'an de grâce mille huit cent vingt sept et de notre règne le quatrième.

Signé CHARLES

Pour le Roi

Le Ministre secrétaire d'Etat au département des affaires ecclésiastiques

Signé

D. Cs d'HERMOPOLES

Pour ampliation

Le Directeur des affaires ecclésiastiques

Pour copie conforme :

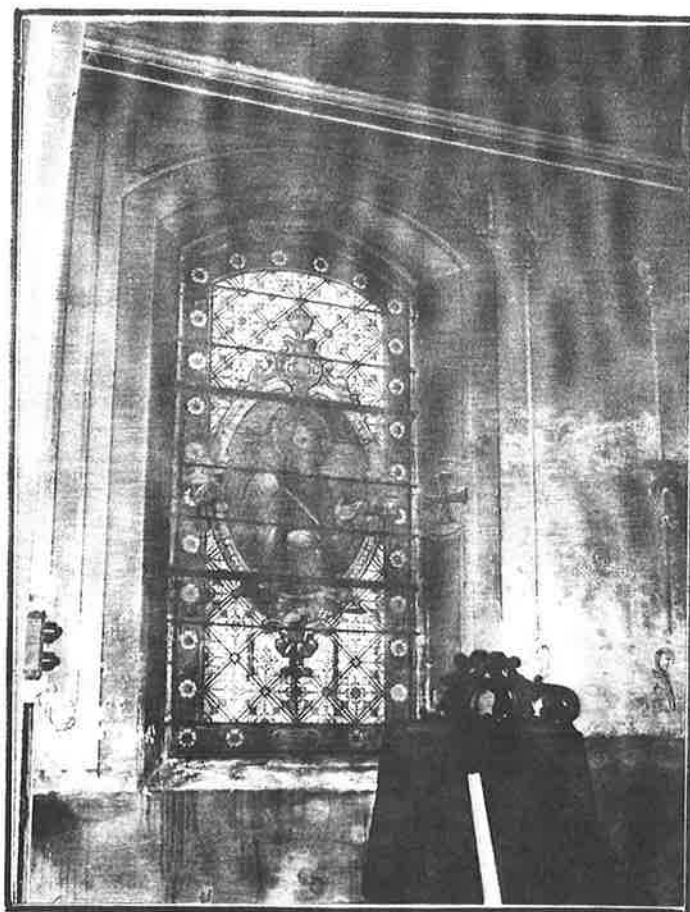
l'Abbé de la Chapelle

EXECUTION DE L'ORDONNANCE

Le Conseil charge le trésorier de la fabrique de l'exécution de la dite ordonnance et de prendre toutes les mesures convenables pour assurer à la paroisse la propriété incommutable des fonds et la jouissance paisible de la chapelle ainsi qu'il est ordonné par les dispositions royales ci-dessus transcrites.

Fait et délibéré à Sainte-Marie-Aux-Mines les jours, mois et ans avant dits.

SPIESS - COLIN - VAUTRINOT - CORNETTE - MARQUEUR - JACQUEMIN - MARQUEUR.



VITRAIL REPRESENTANT ST MATHIEU

DON DE M.H. MULLER

NOTES

- (1) Extrait du PROCES VERBAL DE DELIBERATION du CONSEIL DE FABRIQUE de l'église Ste Madeleine, en date du 21.02.1986.
- (2) Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association des P.H.T. du 21.03.1987, autorisant la création de sections.
- (3) Mandat de P.H.T. à la section :
"P.H.T.-GROUPE DES BENEVOLES DE LA CHAPELLE SAINT MATHIEU"
du 25.03.1987.
- (4) Le nom Mathieu figure plusieurs fois dans les archives paroissiales avant la Révolution.
 - en 1640 est mentionné un quartier ST MATHIEU,
 - le 18.5.1675 lors du passage de Turenne avec des troupes se rendant en Alsace, celles-ci séjournèrent à Sainte-Marie-Aux-Mines. Une partie campa sur les prés s'étendant de chaque côté de la Lièpvrette au-delà de la BARRIERE ST MATHIEU,
 - en 1724 Anne Roy, gouvernante du prince de HATTESTADT dont elle a hérité des biens situés à Sainte-Marie-Aux-Mines fait par testament un don à la "CONFRERIE DE SAINT MATHIEU érigée en la paroisse de la Madeleine",
 - en 1771, on signale l'existence d'une fontaine dans le quartier St Mathieu.
- (5) Les HEIMBOURGS, HAIMBOURGS ou HINBOURGS ont dès le 16e s la charge des deniers communaux.
Choisis parmi les bourgeois aisés, ils remplissaient les fonctions de percepteurs des contributions et étaient responsables de la rentrée des impôts.
Leur charge était gratuite et obligatoire. Elle durait un an.

Les CONSORCIERS ou CONSORTS sont les conseillers de la Fabrique de l'Eglise.
- (6) Très approximativement 30 000 F actuels.
La livre était divisée en 20 sols ou sous et le sol en 12 deniers.
- (7) La gravure est tirée des "VUES PITTORESQUES DE L'ALSACE".
Le texte de l'Abbé GRANDIDIER est illustré par Fr. WALTER auquel nous devons également un dessin de la ruine du château d'Echery.
- (8) Avant de devenir propriété de Laurent GREINER le 1.4.1824, puis de la paroisse Sainte Madeleine, le bâtiment avait été revendu une première fois en 1819 à Joseph Antoine PHILIPPE.

- (9) Il importe d'insister sur le rôle joué par le curé BADER dans la réfection de l'édifice.
C'est lui qui fut à l'origine de l'achat et du rassemblement des fonds nécessaires à la restauration de 1824, ainsi que de l'édification de la croix en pierre devant la chapelle en 1826, en remplacement d'une croix en bois.
- (10) Saint Mathieu est une chapelle de secours donc une succursale de l'église paroissiale devant servir occasionnellement.
Il ne m'a pas été possible de trouver de document précis quant aux horaires des offices de l'époque et à leur périodicité.
- (11) Peinture grise donnant l'impression de relief.
- (12) "Une première cloche provenant de la chapelle de St-Nicolas de Ste-Marie a été transportée à la monnaie de Strasbourg, le 3 janvier 1793,"

c'est ce que nous révèle un

"Etat des cuivres jaunes et rouges envoyé par la commune de Ste-Marie-Aux-Mines aux administrateurs des districts de Colmar"
daté de l'an 3 de la République française.

Lorsque la chapelle redevient lieu de culte en 1824, il faut envisager l'acquisition d'une nouvelle cloche.
C'est chose faite en 1825, grâce à l'initiative du curé BADER qui la bénit la même année.
Ci-dessous la copie d'un document nous fournissant des renseignements sur la cloche.

Diamètre	:	59 cm
Hauteur avec couronne	:	62 cm
Poids	:	130 kg
Ton	:	ré

Effigies : 1) Christ en Croix avec la Vierge et St Jean,
2) St Mathieu (?) écrivant sous la dictée d'un ange.

Texte : Cette cloche qui porte les noms de Marie Joséphine Mathieu a été bénie en 1825 par Mr Jean BADER, curé de 1re classe du Canton et de la ville de Ste-Marie-Aux-Mines. Elle a eu pour parrains et marraines M. Jean François Spiess 1er adjoint avec Mme Marie Françoise Joséphine Lesslin, née Lamoureux, M. Jean Dominique Vautrinot avec Dlle Jeanne Marie Bader, M. Jean Pierre Litique fils avec Dlle Marie Thérèse Doridat, M. Sébastien Landmann fils avec Dlle Marie Cléophe Ichter.

Cette cloche est le fruit des largesses et des dons volontaires des bonnes âmes de Ste-Marie-Aux-Mines parmi lesquelles se sont signalés MM J. Valentin Laleve, J.B. Colotte, A. Ichter, J.A. Saintgenois, C.J. Colotte, J.B. Gerardin, J.N. Petitdemange.

D. Freschesser père et J. Freschesser fils, M. Elumstein,
J.B.C. Kramer, M. Ichter, S. Landmann, J. Denis etc, etc.

Laudate Dominum in cymbalis bene sonantibus Omnis Spiritus
laudet Dominum.

Faite par J. Louis Diel à Strasbourg.



STATUE DE ST HONORE

EVEQUE D'AMIENS, PATRON DES BOULANGERS

BIBLIOGRAPHIE

- | | |
|-------------|---|
| E. DUVERNOY | Une enclave lorraine en Alsace
Lièpvre et l'Allemand-Rombach (1912) |
| J.P. PATRIS | Les écoles à travers les âges dans
la vallée de Ste-Marie-Aux-Mines (1985) |
| D. RISLER | Histoire de la vallée de Sainte-Marie-
Aux-Mines (1873) |

DOSSIERS

- | | |
|----------|--|
| ARCHIVES | de la paroisse SAINTE MADELEINE de
Sainte-Marie-Aux-Mines |
|----------|--|

ILLUSTRATIONS

- | | |
|----------------|------------------------|
| PHOTOS | G. JUNG et M.C. SALBER |
| REPRODUCTION | G. JUNG |
| GRAPHIE | G. PRADINES |
| DACTYLOGRAPHIE | V. CICCÌ |

**Que toutes les personnes qui ont
contribué d'une façon ou d'une
autre à la réalisation de cet opuscule
soient vivement remerciées**